

Abergement La Ronce

Bulletin municipal
MAI 2016

Retrouvez en ligne le bulletin de votre commune :
www.ville-abergement-la-ronce.fr



Sommaire

Ce rendez-vous est fait pour vous !

1 • patrimoine communal

2 • le mot du maire

3 • les finances

4.5 • les infos en bref

6 • vie de la localité

7.8.9 • vie associative

10.11 • les travaux

12.13.14 • vie scolaire

15.16.17 • vie sportive

18 • les infos locales

19 • les notes utiles

20 • vivre ensemble



Madame, Monsieur,

Récemment, se tenait à Paris, la conférence internationale de la COP21 sur le dérèglement climatique.

Si les États ne prennent pas des mesures drastiques des millions d'hommes, femmes et enfants vont devoir migrer pour tout simplement se nourrir.

Il appartient à chacun d'entre nous d'agir, en fonction de ses moyens, ainsi que les collectivités locales, pour participer, tous ensemble, à la protection de notre environnement.

Votre municipalité depuis quelques années mène une politique axée sur l'intérêt collectif.

Nul besoin, de grands discours, de défilés avec des banderoles pour :

► Mettre en place des panneaux photovoltaïques... sur le toit du restaurant scolaire (cliché ci-dessus) ;

- Optimiser l'isolation thermique des bâtiments communaux ;
- Prioriser les pompes à chaleur lors du remplacement des chaudières à fuel ;
- Utiliser partout où cela est possible, des ampoules basse consommation. Mettre en place des allumages automatiques, des lampes à LED ;
- Agir sur les postes gros consommateurs d'énergie tels que l'éclairage des rues, le chauffage électrique des bâtiments ;
- Récupérer l'eau de pluie pour l'entretien du matériel et l'alimentation des toilettes... ;
- Remplacer les véhicules diesel par d'autres utilisant les nouvelles technologies, hybrides, électriques... (cliché ci-dessus) ;
- Transformer les déchets en compost, etc ;

La liste ne doit pas s'arrêter là, je ne doute pas que les nouvelles générations poursuivent ce processus.

● Jean-Louis Bouchard.



► Le personnel technique communal (Dominique, Ludovic, Frédéric) circulent avec un utilitaire Ligier électrique et une voiture Toyota hybride.

BULLETIN DE L'INFORMATION MUNICIPALE

- Responsable de la publication : Jean-Louis Bouchard, maire.
- Documentation : mairie, associations, élus, bénévoles, correspondants.
- Crédits photos : collections privées, Laurent Bouchard, presse locale.

EDITION MAI 2016

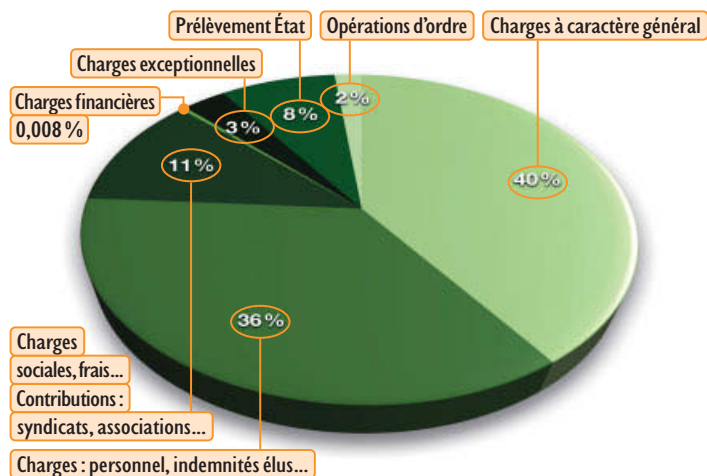
- Responsable de la rédaction : Philippe Ducreux, conseiller municipal.
- Dépôt légal à parution en mairie. Document édité à 350 exemplaires.
- Graphisme : Agence Création Conseil. Impression : LIG.



BUDGET GÉNÉRAL DE FONCTIONNEMENT

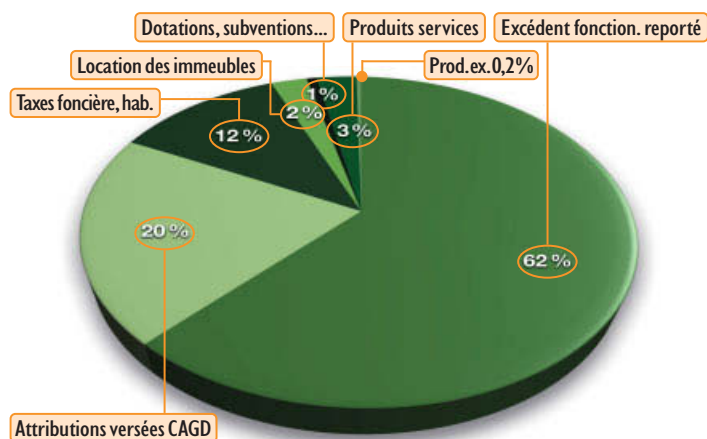
Dépenses de fonctionnement 2015

› Charges à caractère général :	515 735 €
› Charges de personnel, indemnités élus :	464 927 €
› Charges sociales et frais assimilés ; contributions aux syndicats intercommunaux et associations :	145 989 €
› Charges financières :	100 €
› Charges exceptionnelles, imprévus :	39 000 €
› Prélèvement de l'État sur recettes communales :	103 156 €
› Opérations d'ordre :	24 066 €
› Total charges de fonctionnement :	1 292 973 €
› Disponible à virer à la section investissement :	2 826 077 €
› Total des dépenses de fonctionnement :	4 119 050 €



Recettes de fonctionnement 2015

› Excédent de fonctionnement reporté :	2 550 100 €
› Attributions reversées par la CAGD :	836 148 €
› Taxes foncière, habitation, mutation... :	476 043 €
› Location des immeubles :	107 950 €
› Dotations, subventions et participations :	27 695 €
› Produits des services :	113 614 €
› Produits exceptionnels :	7 500 €
› Total des recettes de fonctionnement :	4 119 050 €



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2015

CENTRE ADMINISTRATIF ET CULTUREL

› Salle du Conseil municipal :	54 570,05 €
› Salle des fêtes et salle du sous-sol :	4 874,43 €
› Éclairage extérieur hangar communal :	2 247,16 €

ÉCOLES 1 ET 2

› Remplacement des 5 postes informatiques :	8 610,26 €
› Cuisinière et lave linge :	683,69 €
› Complément rambarde bibliothèque :	981,60 €

LOCATIFS (Rue des Érables - Rue de l'Aune - Rue de Samerey - Rue de Damparis - Rue du Centre)

› Mise en accessibilité salle de bains ; VMC simple flux ; Redistribution réseaux eau chaude et chauffage ; Remise en état des logements :	28 623,99 €
--	-------------

ÉGLISE

› Sonorisation :	3 909,64 €
------------------	------------

RESTAURANT SCOLAIRE - SALLE D'ACTIVITÉS

› Sèche linge + lave linge ; isolation ; pose de faux plafonds ; installation de luminaires salle d'activités scolaires :	12 567,97 €
---	-------------

VOIRIE - RÉSEAUX DIVERS

› Réhabilitation assainissement boulo-drome ; divers travaux voirie ; programme de travaux de forêt en 2015 :	91 169,16 €
---	-------------

ACQUISITIONS FONCIÈRES

› Achat de terrains :	52 871,12 €
-----------------------	-------------

AUTRES INSTALLATIONS DIVERSES

› Aménagement du terrain de football :	14 358,88 €
--	-------------

SIDEC

› Éclairage public Impasse Brulot et rénovation vétusté sécurité :	5 676,36 €
--	------------

› Commerce Multiservices :	88 875,00 €
----------------------------	-------------

La conciliation à votre service

Cette solution, simple, rapide et gratuite, est souvent efficace pour trouver un accord amiable rapide et régler différents et conflits avant un procès souvent disproportionné. Vous pouvez désormais solliciter le conciliateur de justice le plus près de votre ressort géographique. Volontaire non rétribué, le conciliateur est un auxiliaire de justice assermenté, impartial et discret nommé par le premier président de la cour d'appel. Il dispose de larges domaines de compétence en matière de conflits de voisinage, propriétés et/ou locataires, consommation, copropriétés, recouvrement de sommes d'argent, contestations de factures, ventes de véhicules, malfaçons, litiges commerciaux, baux ruraux, etc. Comment saisir le conciliateur : simplement par téléphone ou par mail pour convenir d'un rendez-vous lors des permanences aux mairies de Chaussin et Tavaux, respectivement les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 9 h à 12 h. Votre interlocuteur pour le canton et la commune de Damparis : Yves Lazzarini. Tél. : 06 50 83 27 54. Mail : yves.lazzarini@conciliateurdejustice.fr (www.conciliateurs.fr).

De la collecte à la déchetterie !

Depuis janvier 2016... Le Sictom collecte les bacs bleus ou les bacs à couvercle jaune (bac collecte emballage) en semaine impaire.

Renseignements : Sictom de la zone de Dole . 22, allée du Bois . 39100 Brevans . Tél. : 03 84 82 56 19 (www.sictomdole.fr).

Horaires déchetterie de Tavaux :

- **Été** : du 28 mars au 24 octobre 2016 (lundi : fermé) : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9 h - 11 h 45 et 13 h 30 - 18 h 15.
- **Hiver** : du 1^{er} janvier au 26 mars et du 26 octobre au 31 décembre 2016 (lundi : fermé) : mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9 h 30 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 45 ; mercredi : 9 h 30 - 11 h 45.

Un litige ? Le conciliateur vous guide



Volontaire non rétribué, le conciliateur est un auxiliaire de Justice qui participe au service public de la Justice en contribuant au règlement amiable des conflits.



Liaison rétablie avec l'info...

Vous n'avez pas été sans remarquer que le panneau d'informations situé sur la façade de la boulangerie a été réduit au silence. Il n'en a pas fallu davantage pour entendre toutes sortes de raisons, plus valables les unes que les autres, à en croire ceux qui les relayaient : c'est pour faire des économies ; mais non c'est parce qu'il a été vandalisé ; encore moins, il a pris la foudre...

Un simple renseignement en mairie aurait éclairé tout ce monde : la liaison entre la mairie et ce panneau se faisait en utilisant la 3G, celle qu'utilisent les téléphones portables. Cette liaison n'était pas protégée et a été piratée, occasionnant des factures de plus en plus élevées, ce qui a permis de s'en rendre compte. Le temps de trouver l'origine et de mettre en place une nouvelle liaison protégée, il a fallu couper le panneau. Mais vous pouvez le constater, il est reparti ! Une dernière précision : Orange, ne nous ayant pas mis en garde contre ce risque, a remboursé le trop-perçu à la commune. Un geste à leur initiative qu'il est bon de souligner.

Les règles d'or pour bien trier !

Trier, ce n'est pas très compliqué et pourtant, nous sommes autour de 22 % d'erreur de tri. Autrement dit, plus d'1 déchet sur 5 mis en bac couvercle jaune ne devrait pas y être !

EMBALLAGES

Mettre les Emballages Ménagers Recyclables En VRAC, VIDES, EGOUTTES, PLIES ou APLATIS EN BAC couvercle JAUNE



PLASTIQUES

Retenez 2 sortes d'emballages en plastiques recyclables



Sacs plastiques étirables, contours de pack de lait et d'eau



Bouteilles et flacons

CARTONNETTES



ALUMINIUM, ACIER



ERREURS DE TRI LES PLUS FREQUENTES

PLASTIQUES



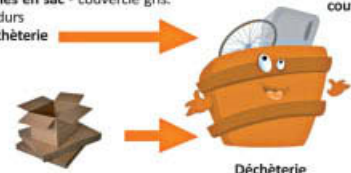
Barquettes plastiques ou polystyrènes, pots de yaourt, blister...
A mettre dans le bac d'Ordures Ménagères Résiduelles en sac - couvercle gris.
Et autres objets en plastiques durs comme les jouets à mettre en déchetterie



Bac couvercle gris

GROS CARTONS (ONDULES, MARRON)

Pour des raisons techniques et économiques, les gros cartons ondulés, marron, ne sont pas à mettre en bac couvercle jaune, destiné aux Emballages Recyclables Ménagers
À déposer en déchetterie



Déchetterie

BOUTEILLES, BOCAUX ET POTS EN VERRE

Seuls les emballages en verre sont à mettre en point d'apport volontaire (bouteilles, pots de confiture, de sauce...)



LES INTERDITS



Déchetterie

JOURNAUX, MAGAZINES, REVUES ET IMPRIMÉS DE BUREAU

SANS EMBALLAGES PLASTIQUE



LES INTERDITS

Les plastiques enveloppant les revues sont à enlever, les mettre dans le bac d'Emballage Ménagers Recyclables, couvercle jaune, s'ils sont étirables.
Sinon, bac couvercle gris

Merci pour votre geste de tri !



SICTOM de la zone de Dole
22 Allée du Bois - 39100 BREVANS
Tél. : 03 84 82 56 19 - www.sictomdole.fr



État civil 2014

Naissances

- ▶ MARION Jane-Rose, le 12 janvier.
- ▶ SATORY Jäden, le 25 janvier.
- ▶ FOIGNE Maëlys, le 28 janvier.
- ▶ ANDRAULT Anaë, le 2 février.
- ▶ MERGHAD Amine, le 30 mai.
- ▶ BONTINCK Ellie, le 7 juillet.

Mariages

- ▶ Monsieur PROTET Pierre Emmanuel et Madame LOCHE Aurélie Renée Paulette, le 23 août.

Décès

- ▶ MARTINET Georgette née BARTHELET, le 30 janvier.
- ▶ LOISON Michel, le 4 novembre.
- ▶ CHAGNOT André, le 11 décembre.
- ▶ FAIVRE Simone née BREDIN, le 27 décembre.

État civil 2015

Naissances

- ▶ PROTET Lorine, le 16 janvier.
- ▶ BRUGNOT Virgile, le 28 janvier.
- ▶ FROMHEIM Louana, le 19 février.
- ▶ SENCE Anna, le 7 mars.
- ▶ RENAULT Hugo, le 21 juillet.
- ▶ ROUSSE Hugo, le 1^{er} août.
- ▶ CHANOIS Luna, le 8 septembre.

Mariages

- ▶ Monsieur Grégory SAINT-HILLIER et Madame Estelle COURVOISIER, le 22 août.
- ▶ Monsieur Romain TERON et Madame Mélanie RIQUET, le 29 août.
- ▶ Monsieur Jean-Marc VOISIN et Madame Laëticia BONNOT, le 24 octobre.

Décès

- ▶ PONARD Pierre, le 13 février.
- ▶ BESANÇON Christian, le 23 février.
- ▶ DUGOIS Yves, le 28 mars.
- ▶ BANZET Norbert, le 5 décembre.

Nouveaux Habitants 2014

Mme DESPOND Hélène et M. SENCE Baptiste.

Mme et M. VOSSOT Christelle et Frédéric.

Mme BENHAMADOUCHE Stéphanie.

Mme VIENNOT Karine et M. FORTIN Laurent.

Mme GIRARD Julie et M. RIBEAUX Damien.

Mme BARSU Céline et M. BELLEFOY Nicolas.

Mme GUILLERMAIN Marie-Pascale.

Mme TIXERONT Graziella et M. HEITZMANN Norman.

M. VENTARD Maxime.

Mme ANDREY Laëtitia.

Mme GAUDOT Catherine et M. TONEATTI Daniel.

Mme et M. FAVIER Eloïse et Gaëtan.

M. BOISSON Pacôme.

M. BOULET Nicolas.

Mme et M. BRETIN Gwénaële et Claude.

Nouveaux Habitants 2015

Mme et M. PANNAUX Cécile et Olivier.

Mme BONNOT Océane et M. CEBALLOS Jimmy.

Mme LESCALIER Laurie et M. MICHONDARD Kévin.

M. NAUD Christian.

M. LYAUTEY Christian.

M. DUBUC Alexis.

Mme PIETTE Séverine et M. BEAUCAIRE Damien.

Mme PETITJEAN Sabrina.

Mme MAGRO Eva et M. BOURGEON Rémi.

Mme DEBUY Laëtitia et M. BIANCHETTI Mickaël.

Mme GEHANT Amandine.

Assistantes maternelles agréées

- ▶ ATTENCOURT Josiane : 03 84 81 17 13.
- ▶ BERNET Laurence : 03 84 71 97 20.
- ▶ BONTINCK Jocelyne : 03 84 71 42 05.
- ▶ DE HARO Alexandra : 03 84 70 14 76.
- ▶ DESGRANGES Dominique : 03 84 81 11 79.
- ▶ LOPEZ Lydia : 03 84 71 49 26.
- ▶ MONROLIN Sandrine : 03 84 71 91 38.
- ▶ NOIROT Isabelle : 03 84 71 40 61.

Crèche collective

- ▶ Site internet : Les Petits Chaperons Rouges (www.lpcr.fr).
- ▶ 2, rue des Grands Prés . BP 804 . 39100 Foucherans. Tél. : 03 84 72 05 12.
- ▶ Courriel : crechesaintylie@orange.fr

Recensement civique

Vous avez 16 ans ? Attention ! Faites-vous recenser dans votre mairie, c'est obligatoire. Garçon ou fille, vous devez vous faire recenser dans les trois mois qui suivent votre 16^e anniversaire. Pour cela, vous vous présentez à la mairie de votre domicile, munie de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille de vos parents. Une attestation vous sera délivrée, à conserver précieusement. Si vous ne vous êtes pas fait recenser, il vous sera impossible d'avoir accès à la conduite accompagnée et de passer certains examens (permis de conduire, CAP, BAC...). **Infos :** Centre du Service national de Besançon. Tél. : 03 81 87 18 81. Site internet : (<http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/recensement>).

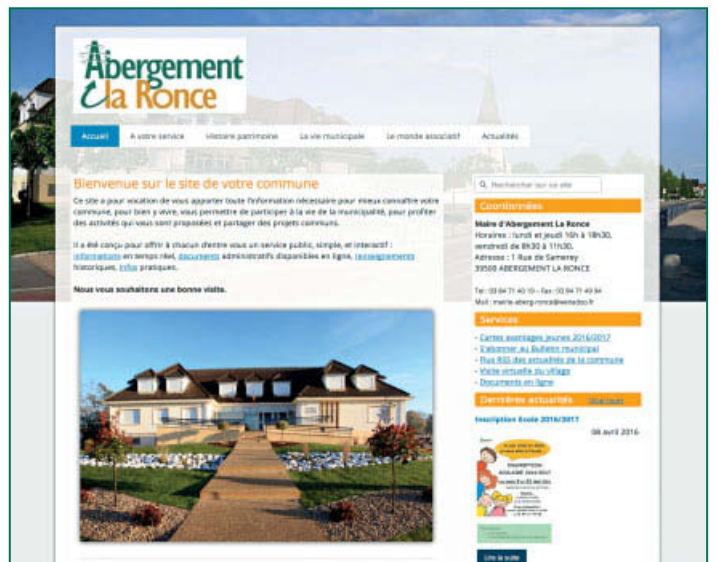
Solidarité et bénévolat

L'Opération Brioches 2015 s'est déroulée du 5 au 11 octobre 2015. Les élèves de la Maison familiale et rurale d'Amange, sous la responsabilité de Franck Sudeix, ont apporté leur soutien à l'équipe de bénévoles et les membres du CCAS chargés de la traditionnelle vente de brioches au profit de l'APEI. Nicole Ferreira de Souza, adjointe au maire, coordinatrice de l'opération brioches, remercie tous les participants qui ont donné de leur temps pour la vente des brioches ainsi que les abergeois et abergeoises pour le bon accueil réservé aux bénévoles. Au total, 200 brioches ont été vendues pour un montant de 1 000 euros. Les fonds recueillis sont versés à l'Association de parents d'enfants inadaptés (APEI) et serviront à répondre aux investissements nécessaires pour la création, l'entretien et l'équipement des établissements d'accueil.



Cérémonie du 11 novembre 2015

Quelle que soit l'humeur de la météo, jeunes et moins jeunes, se rassemblent chaque année, le 11 novembre, devant le monument aux morts. Il s'agit ce jour-là de rendre hommage aux combattants de la « Grande Guerre », mais également à tous les « morts pour la France ». Ne pas les oublier et transmettre le « devoir de mémoire » aux jeunes générations relève de notre responsabilité.



Ouverture du site internet communal

Un an après l'arrivée tant attendue du haut débit, la commune ouvre son site internet communal. Véritable outil de communication, ce site aura pour vocation de partager des informations sur la vie municipale, les projets en cours, l'actualité des différents clubs et associations. Il permettra de s'informer en temps réel sur les manifestations à venir, de télécharger des documents administratifs ou encore de partager des informations pratiques (locations de salle ou de matériel, liste des assistantes maternelles...). En tant que responsables de clubs ou d'association, n'hésitez pas à nous faire part de vos actualités et de vos propositions d'articles (textes et photos envoyés par mail à l'adresse suivante : mairie-aberg-ronce@wanadoo.fr), elles seront aussitôt publiées sur le site. Un peu de technique : ce site a été développé par l'équipe municipale, en s'appuyant sur l'éditeur internet Jimdo, principalement réputé pour sa simplicité d'utilisation. Cette solution va permettre à l'équipe communale de maintenir et d'assurer la mise à jour du site en toute autonomie. Alors, n'hésitez pas à visiter le site www.ville-abergement-la-ronce.fr, et à faire remonter toutes vos remarques ou propositions qui permettront de le faire évoluer. Merci de votre attention et à bientôt.



FOYER RURAL

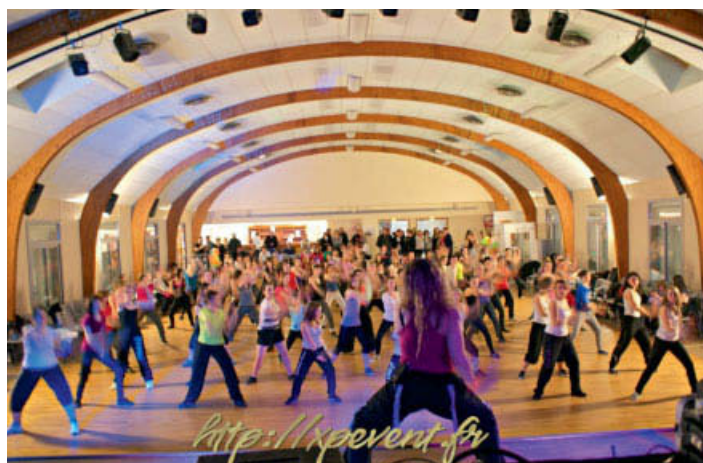
Depuis la reprise des activités en septembre 2015, les membres du Foyer Rural ont déjà organisé ou participé à diverses animations... La Zumba Party Family sous le signe d'Halloween du 31 octobre s'est déroulée dans une ambiance « endiablée » grâce à Bénédicte. Les nombreux participants ont été très imaginatifs pour leurs costumes.

Le 19 novembre, une soixantaine de convives s'est retrouvée pour fêter le « Beaujolais nouveau » autour d'une assiette anglaise très copieuse. Cette soirée bien sympathique est à renouveler sans modération aux dires des personnes présentes ce soir-là.

La chorale « À tout cœur », sous la direction de sa nouvelle jeune chef de chœur Patricia, a participé au Téléthon le samedi 5 décembre, vers 17 h, à Tavaux. Elle a été accompagnée dans son premier chant par le Groupe d'accordéon de notre Chef.

● Dates en 2016 à retenir et d'autres restent à fixer...

Samedi 4 juin : gala de danse des Girls & Ethnyk'chyk (à partir de 20 h 30).
Samedi 29 octobre : soirée Halloween. Jeudi 17 novembre : soirée Beaujolais. Dimanche 4 décembre : exposition artisanale, marché de Noël. En prévision : concert par la chorale au profit de Rétina-France « Mille chœurs pour un regard ». Soirée anniversaire de la chorale. Créée en novembre 1985, elle a eu 30 ans en 2015 (en raison du décès de l'un des leurs, trop proche de cette date anniversaire, nous avons préféré repousser cet évènement).



Les activités du foyer rural

- lundi à partir de 13 h 45 « couture ».
- lundi de 20 h à 22 h « chorale ».
- mercredi à partir de 13 h 30 (selon l'âge) Girls-Ethnyk'chyk « danse enfants ».
- mercredi à partir de 13 h 45 « atelier créatif ».
- jeudi de 20 h à 22 h « atelier crochet/point de croix/tricot ».
- « pétanque » (mercredi, vendredi, samedi, dimanche : principalement à la belle saison).
- « tennis » (selon la clémence du temps).

À votre attention

Si vous souhaitez venir participer à l'une ou l'autre de ces activités, il est encore possible de vous inscrire, soit en appelant, le : 03 84 81 12 10, soit en venant sur place.



À votre disposition et bon à savoir...

Au cours du repas des Aînés, le samedi 21 novembre, quelques personnes ont émis le souhait de pouvoir venir jouer aux cartes, ou autres jeux, un après-midi par semaine. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître en téléphonant, au : 03 84 81 12 10 ou en déposant votre éventuelle inscription en précisant votre souhait de jeux et jour de participation afin que l'on puisse réfléchir à la meilleure formule.

Enseignement musical et instrumental

Que fait-on à l'EMTAD? Pour répondre à cette question, il faut d'abord se rappeler qu'il s'agit de l'École de musique de Tavaux, Abergement-la-Ronce, Damparis... Vous aurez donc tout de suite compris qu'on y apprend à jouer d'un instrument. Oui, mais pas que ! Avant de pouvoir tapoter sur un clavier (piano ou accordéon), de souffler dans une clarinette ou un saxophone, il faut apprendre le solfège : langage barbare (mais pas tant que ça) que les musiciens ont inventé pour écrire la musique. Ce n'est pas la partie la plus excitante, mais ça aide vraiment pour jouer ! Mais avant d'entrer en solfège (quand on entre au CE1 en général), il est bien de donner envie aux enfants de faire de la musique, d'apprendre à s'exprimer avec son corps et oser chanter. C'est ce que fait merveilleusement bien Chloé, notre Dumiste (diplôme qui reconnaît les compétences pédagogiques à enseigner la musique) au travers de

deux classes d'éveil. Il est donc possible de commencer dès l'âge de cinq ans. La dernière particularité de notre école s'appelle « la classe de musiques actuelles ». Sa dénomination est assez explicite, mais mérite néanmoins quelques précisions. Elle est destinée à des musiciens qui ont déjà une pratique instrumentale et qui souhaitent jouer dans un groupe (en général nos ados aiment bien tâter de la « gratte » ou frapper sur une batterie), mais cette classe sait s'ouvrir à tous les instruments (présence d'un saxophone et d'un violon cette année). En plus de jouer en groupe (ce qui n'est pas si simple que ça), on continue d'y apprendre le solfège en lien avec les morceaux étudiés ; morceaux qui couvrent tous les styles de musique. Avec Greg, leur professeur, ils font également de la musique assistée par ordinateur. Bref, tout un programme ! Il y a encore beaucoup de choses à découvrir dans notre école, n'hésitez pas à nous contacter, au : 06 76 77 24 84 !



Association de fil en aiguilles

Suite au départ de Madame Geneviève Gravier qui a présidé l'association pendant seize années, c'est Madame Chenevoy qui prend le relais avec dix personnes et un bureau composé de Bernadette Chenevoy, présidente ; Christiane Mary, trésorière ; Madame Rolle, secrétaire ; Madame Petit, membre.

Elles ont plein d'idées dans la tête, non pas pour en découdre, mais pour se transformer en petites fées de la couture (mardi après-midi de 13 h 30 à 17 h).



Le repas des Aînés

Il y a des événements qui rythment la vie d'une commune et qui sont, souvent, attendus avec une certaine impatience tant ils sont empreints d'un caractère social important. Le repas des Aînés n'échappe pas à cette règle : permettant de passer un moment convivial autour d'un bon repas, c'est aussi l'occasion de resserrer le tissu social avec ceux qui ont construit l'histoire d'Abergement-la-Ronce.

Cette année encore, ils étaient nombreux à se retrouver à la salle des fêtes autour d'un repas confectionné avec soin par le Carré gourmand. Les assiettes, bien souvent vides, témoignent à elles seules de la qualité des mets proposés.

L'après-midi aura passé bien vite finalement, en discussions pour certains, en danse pour d'autres, grâce à une animation musicale remarquable ; tant et si bien que certains s'étonnaient d'entendre sonner déjà les six coups du clocher. Et il fallait bien qu'une heure supplémentaire s'écoule avant de voir raccompagner les derniers participants, sans oublier de se donner rendez-vous pour l'année prochaine, le 26 novembre 2016.



Projet paysager à l'étude...

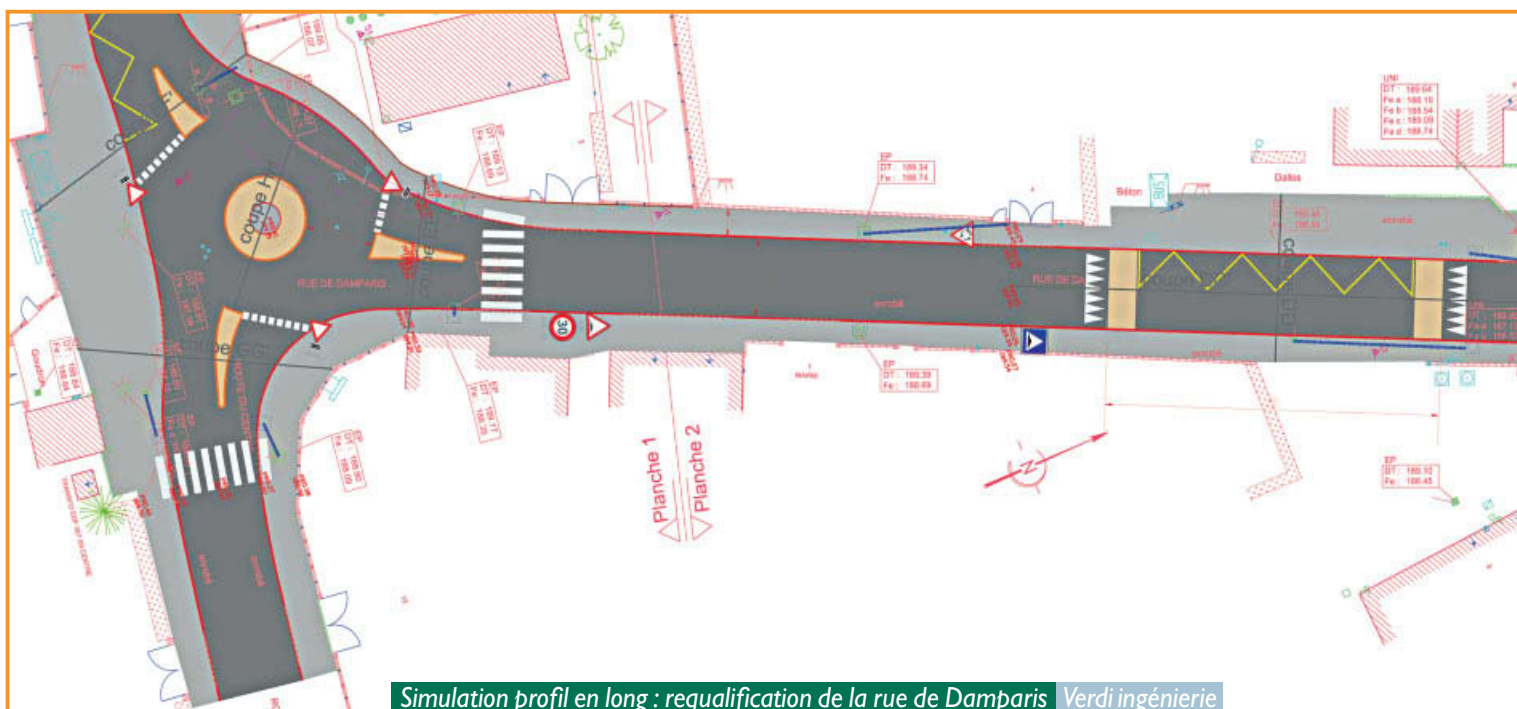
Inconscients ! Voilà le premier mot qui vient à l'esprit quant aux comportements de certains automobilistes. Comment qualifier ces attitudes de gens entrant dans notre village à plus de 90 km/h et de surcroît à l'approche d'un pont cachant toute visibilité sur ce qui pourrait se passer : des enfants traversant la route, une voiture arrêtée inopinément (on ne choisit pas toujours où on tombe en panne) ?...

Et il ne s'agit pas d'un cas isolé puisque sur un seul jour, ce sont plus de 20 véhicules qui dépassent les 80 km/h à hauteur du panneau. Face à de telles exactions, le maire se doit de prendre les mesures de sécurité qui s'imposent. Le recours à la pédagogie ayant échoué, un aménagement nécessaire sera mis en place prochainement. Vous en découvrez le plan et illustration graphique ci-dessous.



Emmanuel Bailly

Les travaux devraient être réalisés dans le courant de l'année 2016. La rue de Damparis étant une route départementale, l'autorisation du Conseil départemental du Jura est nécessaire avant tout commencement de travaux. Parmi les demandes de subventions déposées, l'une d'elles est dénommée « Amendes de Police ». Il s'agit d'une enveloppe financière qui correspond au produit des amendes, c'est-à-dire des procès-verbaux dressés par les forces de l'ordre. C'est un comble !... Car tous les aménagements réalisés : plateaux surélevés, rétrécissements, chicanes... sont en partie financés par l'argent de ceux qui ont enfreint le « Code de la route » : vitesses excessives entre autres... Des contrôles de vitesse seront également réalisés par les services de la gendarmerie qui sont en possession des relevés de vitesse des radars pédagogiques de notre commune.



Simulation profil en long : requalification de la rue de Damparis Verdi ingénierie

Restructuration de voirie...

Ils étaient devenus fort peu praticables et dangereux pour la sécurité des piétons ces trottoirs de la rue des Tilleuls avec ces pavés soulevés par les racines des arbres et qui menaçaient également les clôtures. Des arbres bien souvent mal en point, notamment à cause des chocs répétés avec les véhicules garés. Des véhicules qui ne facilitaient guère le passage, obligeant parfois à faire du gymkhana. Si on ajoute à cela, les chutes de plusieurs personnes : il fallait faire quelque chose... Des solutions ont été cherchées, mais il a fallu se rendre à l'évidence : il fallait arracher les arbres. Une fois réalisé, s'est posée la question du remplacement. Fallait-il remettre des arbres, quitte à retrouver un problème semblable d'ici quelques années, mettre des bacs à fleurs dont l'envahissement et plus facile à contrôler ou ne rien mettre ? C'est la solution d'un enrobé qui a finalement été retenue par la municipalité.



Nouvelle caserne des pompiers... Le 23 octobre 2015 a eu lieu l'inauguration du Centre de secours principal du Grand Dole. Inscrite au plan pluriannuel du SIDS en 2007, la caserne regroupe celles de Dole et Tavaux. Quelques dates : 2011, validation et lancement du projet. De 2012 à 2013, conception et diverses démarches administratives. De 2014 à 2015, phases des travaux de construction. Quelques chiffres : 72 sapeurs-pompiers volontaires ; 30 sapeurs-pompiers professionnels ; 2 personnels administratifs et techniques. Compétences sur 28 communes, soit 44 436 habitants. Son coût : 4 900 000 €, supporté par moitié par le département du Jura et la communauté d'agglomération du Grand Dole. Son activité est d'une moyenne de 9 interventions par jour. Située à une position stratégique (proximité de la bretelle d'autoroute de Choisy).



Les activités culturelles à l'école

Notre équipe d'enseignantes est formidable avec les enfants, car en plus de leur apprendre à lire, écrire et compter (ce qui n'est pas une mince affaire à l'heure actuelle, reconnaissons-le !), elle sait prendre le temps de leur faire découvrir nombre d'activités culturelles et enrichissantes... Carnaval, Kermesse, Père-Noël : où sont les apprentissages direz-vous ? Ceux de la socialisation et du partage en sont deux et non des moindres. En créant une ambiance de vie communautaire, on aide à l'apprentissage en installant un environnement bienveillant. Pour le spectacle musical de Jacques Boilly, on apprend à écouter, pour la prévention routière, à se déplacer en sécurité dans la commune. Et si en plus on peut faire des sciences en vrai en observant les abeilles, alors c'est fantastique. Mais revenons un peu sur la kermesse organisée par l'APE... Terminer l'année en faisant des jeux tous ensemble, ça ne peut donner qu'une envie, celle de revenir l'année prochaine !







Les activités sportives à l'école

Des médailles pour nos jeunes coureurs. Le vendredi 13 novembre 2015, les écoliers de CE1, CE2, CM1 et CM2 se sont vu remettre un diplôme suite aux kilomètres qu'ils avaient parcourus lors du cross organisé par le collège Jean Jaurès de Damparis le 17 octobre dernier et qui a lieu chaque année, au profit de l'association ELA (www.ela-asso.com), lors de l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie ». Il regroupe les élèves de Damparis et des écoles avoisinantes (Champvans, Sampans, Abergement-la-Ronce...) autour de la lutte contre les leucodystrophies. Seuls les élèves de CM2 d'Abergement-la-Ronce avaient eu la chance de recevoir une médaille cette année.

Afin de réparer cette petite injustice, la commune a offert à leur tour aux élèves de CE1, CE2 et CM1 une médaille bien méritée.

Félicitations à tous ces jeunes sportifs et rendez-vous l'année prochaine pour tenter de parcourir encore plus de kilomètres !

► En photos : la remise des diplômes et médailles par les maîtresses et les délégués aux sports de la commune.



ÉCOLE DE RUGBY

Gôûter de Noël... Le 16 décembre 2015, l'École de Rugby de l'USTDA a organisé son goûter de Noël dans la salle des fêtes de la commune.

95 enfants étaient présents et se sont vus remettre des cadeaux, bonbons, casquettes aux couleurs du club en présence du père Noël. Une belle initiative saluée par l'ensemble des parents présents.

Challenge Orange Rugby 2015... Le 19 décembre 2015 s'est déroulée à Tavaux la phase finale régionale du Challenge Orange Rugby 2015. Cette compétition regroupe tous les ans plus de 1 100 clubs et plus de 8 000 jeunes dans toute la France.

Les seize meilleures équipes de la région se sont rencontrées lors de cette journée, durant sept épreuves techniques par exemple : atelier de poussée en sécurité, coups de pied placés, jeu au pied et réception... Chaque équipe était composée de quatre joueurs. L'équipe de l'USTDA (Enzo Boucher, Jessy Maizier, Mathis Têtu, Yann Virey), incluant deux abergeois, a terminé première de ce challenge, avec un total de 206 points sur 270 (2^e place US-Dole avec 182 points, et 3^e Olympique-Besançon-I avec 174 points). Elle a participé aux phases finales nationales le 19 mars à Marcoussis (centre d'entraînement du XV de France), et a été invitée le soir même au stade de France pour suivre le match du tournoi des six nations France-Angleterre.

Félicitations à toute l'équipe, et bonne chance pour la suite !



FOOTBALL CLUB

Avec un total de huit équipes, notre club se porte bien. Chez les U7-U9, l'équipe, composée de huit joueurs, a joué une quinzaine de matchs dans cinq tournois et a participé aussi au tournoi « Futsal » de Noël organisé par le FC Damparis. Dans cette catégorie, on met en avant le plaisir de jouer et le respect. Chez les U11, l'équipe de onze joueurs contient... une joueuse ! Après un début de saison délicat, le travail de qualité de l'entraîneur a permis d'avancer et d'obtenir de bons résultats dans les tournois en salle. Avec les U13, l'effectif passe à une vingtaine de joueurs pour deux équipes. Le bilan est mitigé à la trêve, avec une victoire, un nul et trois défaites, mais l'avenir s'annonce meilleur pour la deuxième partie de saison, car les jeunes joueront contre des équipes de leur niveau. L'équipe U15, en entente avec Damparis et Saint-Aubin, est toujours invaincue à la trêve, se classant deuxième du championnat « Fun-foot », meilleure attaque des différents championnats avec soixante-sept buts marqués en huit matchs.



Toujours en lice en coupe du Jura, elle est qualifiée pour les quarts de finale. Notre U17 est une équipe féminine, en entente avec le FC Damparis et l'AS Saint-Aubin. Ces seize joueuses se classent actuellement sixièmes au championnat. Une nouvelle catégorie a vu le jour en début de saison, celle des U18. Cette équipe, en entente avec Damparis et Saint-Aubin, se classe deuxième de son championnat à la trêve hivernale. Qualifiée jusqu'en seizième de finale en coupe du Jura, elle joue maintenant sa montée pour accéder au niveau promotion pour la deuxième partie de saison. L'équipe senior évolue en quatrième division de district et est actuellement deuxième du classement (à seulement trois points du premier). L'équipe a été éliminée dès le deuxième tour de la coupe « Crédit Mutuel - Le Progrès - Sport 2000 », mais a été reversée en coupe départementale où elle jouera les trente-deuxièmes de finale. Chez les vétérans, ce sont d'anciens joueurs souhaitant retrouver un peu de compétition dans une ambiance de franche camaraderie. Le début de saison est satisfaisant avec autant de victoires que de défaite. L'effectif de cette équipe « Vétérans » reste ouvert : entraînement tous les dimanches matins à partir de 10 h, suivi d'un verre de l'amitié. Ne soyez pas timide et surtout pas de complexe sur son physique et ou sa façon de jouer ! Pour accompagner la belle énergie du club, sachez que des panneaux publicitaires vont être mis en place autour du stade en 2016. Avis à tous les sponsors intéressés, ainsi qu'à tous les bénévoles qui souhaiteraient s'investir dans le club !





SPORT ÉLAN

En 2015, Abergement-la-Ronce aura été plus que jamais une commune sportive en accueillant d'une part l'action Sport-Élan initiée par l'Office Municipal des Sports de Tavaux et d'autre part en étant partenaire de la dernière édition (hélas) de la Traversée du Grand Dole. Si les conditions caniculaires de la première opération n'ont permis qu'un succès d'estime (félicitations aux sportifs qui avaient fait l'effort de venir sous près de 35°), la deuxième a connu un public plus nombreux comme le montre la photo (voir page 20). La commune avait d'ailleurs organisé un point de ravitaillement qui avait permis à tout le monde de reprendre des forces. Pour finir, après le sport, il faut un temps pour récompenser les sportifs. C'est ainsi qu'a été organisée la soirée des trophées à la salle des fêtes. Devant un public nombreux, de multiples disciplines étaient représentées (BMX, judo, tir à l'arc, football, rugby, VTT, tir à la cible, badminton...) affichant les très bons résultats de nos jeunes.





Le Resto-Chats



Soyons responsables de nos bêtes et arrêtons de laisser faire des petits. La France est en surpopulation féline et canine, cela ne cesse de progresser au détriment de ces pauvres bêtes qui risquent d'être euthanasiées. Prendre une bête, c'est devoir s'en occuper pendant 14 ans en moyenne. Un chaton gratuit est si mignon, mais si l'on est un maître sérieux, il y aura les vaccins, la castration ou stérilisation, le tatouage, les soins s'il est malade ou blessé, la nourriture correcte car les restes de table, les os ou le compost ne sont pas pour lui, la litière pour ses besoins à l'intérieur et la caisse de transport. Si vous ne vous sentez pas capable d'assumer cela, n'en prenez pas. Il y en a déjà trop d'abandonnés dans les champs et les bois qui font le repas des renards affamés. Ne cédez pas au caprice de votre enfant si vous n'aimez pas vous-même profondément les bêtes. Achetez lui plutôt un robot-chaton ou chien qu'il laissera lorsqu'il n'y trouvera plus d'intérêt. Si vous êtes un amoureux des bêtes, cet article ne vous concerne pas. Chat l'heureusement.

Madame Dufour Nicole,
présidente (03 84 81 81 68).

Ornithologie : salon version 2015 !

Plus de 300 bêtes exposées dans la salle des fêtes : oiseaux exotiques, pigeons, poules et lapins... Club Ornithologique de Bourgogne Franche-Comté, M. Thomas Ecarnot, président (06 77 67 67 57).



Forêt de Verdun : lieu d'histoire unique !

Désireux d'agir ensemble pour sauvegarder la mémoire du champ de bataille et favoriser sa transmission aux jeunes générations, l'Office National des Forêts, la Fondation du patrimoine et le Conseil départemental de la Meuse lancent, pour le centenaire de la bataille de Verdun, une campagne de souscription nationale :

« Verdun 1916 - Forêt d'Exception®, un centenaire, un héritage ».

Vos dons permettront la réalisation d'un programme d'aménagement et de mise en valeur du champ de bataille :

- ▶ la création de parcours pédestres, cyclables et routiers sur le champ de bataille, révélant les traces et vestiges encore présents en forêt ainsi que la biodiversité progressivement installée depuis cent ans ;
- ▶ l'ouverture de paysages, témoins de l'âpreté des combats, dévoilant le sol chaotique criblé de trous d'obus et les tranchées ;
- ▶ la reconfiguration des espaces de visites proposés aux forts de Douaumont et de Vaux (lieu d'accueil, parcours de visite).

Cette souscription nationale s'adresse à tous, communes, particuliers, entreprises, associations. Participez ainsi à la valorisation d'un pan de l'histoire nationale et à sa transmission aux jeunes générations.

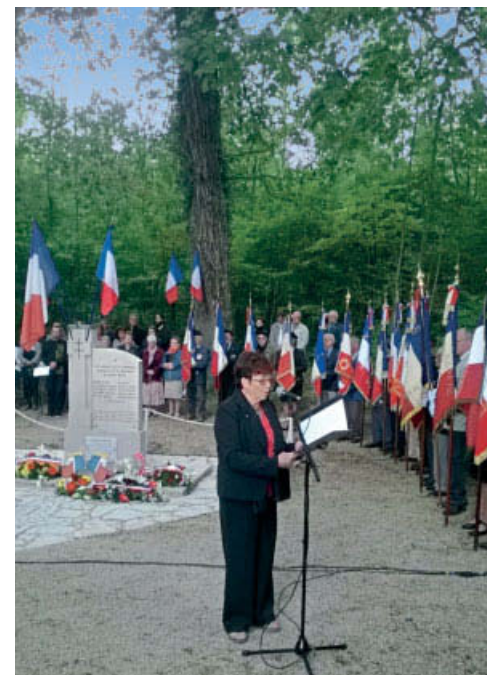
Contactez le secrétariat de la mairie pour le bon de souscription ou : <http://www.fondation-patrimoine.org/don-verdun>

Souvenir français

Canton de Tavaux. Comité de Chemin. La commémoration du centenaire de la guerre 14-18 a été célébrée le 17 octobre 2014 en forêt de Chaux. Une chênaie est en cours d'aménagement. La plantation s'étalera sur les quatre prochaines années afin d'honorer la mémoire des 12 000 morts pour la France au cours de tous les conflits (depuis 1870 à nos jours). 60 arbres ont été plantés pour la cérémonie par les enfants des écoles et anciens combattants. Une section du 511^e R.T. d'Auxonne, la musique municipale de Dole, des représentants civils, dont Monsieur le Préfet du Jura, élus, militaires et gendarmerie, nombreux Abergéois et Abergéois ont assisté à la cérémonie avec la présence de 64 porte-drapeaux.

Je remercie l'accueil chaleureux dans les familles pour les 184 arbres parrainés pour la somme de 920 €. Au 1^{er} novembre de chaque année, des boîtes sont posées aux entrées du cimetière afin de recueillir les dons. La quête 2014 s'élève à : 18,73 €. La quête 2015 s'élève à : 46,40 €.

Merci pour nos soldats défunts. Merci à toutes et tous. Le délégué de la commune, Jean Vossot.



Cartes jeunes

► L'opération est reconduite : elle est offerte aux jeunes de 12 à 25 ans. Une campagne d'inscription est ouverte depuis le 1^{er} avril jusqu'au 30 septembre 2016. Toute carte non-retirée au 31 décembre 2016 sera facturée au prix de 8 €.

Secrétariat de mairie

- **Horaires** : lundi et jeudi de 16 h à 18 h 30, vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.
- **Coordonnées et contact** : 1, rue de Samerey 39500 Abergement-la-Ronce. Tél. : 03 84 71 40 19 - Fax : 03 84 71 49 94.
- **Mail** : mairie-aberg-ronce@wanadoo.fr

Les aides par la mairie

- **Participation pour les enfants et les adolescents**, jusqu'à 18 ans, fréquentant un centre aéré ou une colonie de vacances : 6,50 € par jour et par enfant.
- **Subvention aux élèves** (du collège au lycée) participant à un séjour linguistique ou autre ou à un voyage effectué durant l'année (une seule subvention par élève et par année scolaire) : 55 €.
- **Participation de la commune** pour tous les enfants et les adolescents jusqu'à 18 ans ayant une activité extrascolaire : elle est égale au montant versé par les parents sans toutefois pouvoir excéder 50 €.
- **Allocation frais de scolarité** : 85 € versés aux jeunes après le baccalauréat et jusqu'à l'âge de 23 ans dans l'année scolaire.
- **Récompenses aux examens jusqu'au baccalauréat**.
- **Pour bénéficier de ces aides** : vous devez vous munir d'un justificatif et d'un relevé d'identité bancaire. Le principe de la rétroactivité n'est pas admis. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie.

Transport personnalisé

- **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** poursuit la mise en place du transport personnalisé pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Un taxi est à votre disposition chaque **mardi matin** (sauf les jours fériés). **Horaire de départ** : 9 h - 9 h 30 (depuis votre domicile). **Retour** : 11 h - 11 h 30 (à votre domicile). **Destinations** : Damparis, Tavaux, Choisey, Foucherans (éventuellement Dole) selon votre choix.
- Inscription** : par téléphone au secrétariat de mairie (le lundi précédent le déplacement **avant 18 h**). **Tarif** : 3 € (aller-retour) à régler directement au taxi.

Certification de signature

- **Présenter en mairie la pièce à légaliser** et signer le document en présence de la secrétaire.
- ▲ **à noter** : ne pas signer la pièce à votre domicile.

Certification conforme

- La certification conforme de **copies de documents** est supprimée depuis le 1^{er} octobre 2011. Seule la certification conforme de documents reste possible lorsque ces documents sont destinés à une administration étrangère, à l'exception des pièces d'état civil et décisions judiciaires.

Carte nationale d'identité

- **Petit rappel concernant les démarches à effectuer afin d'éviter les mauvaises surprises et les énervements avant tout départ en sorties scolaires ou en vacances** :
 - Vérifiez bien la date limite de validité du document. Il faut environ un mois pour obtenir le document à partir du dépôt du dossier complet en mairie.
 - Pour demander une carte d'identité, il faut se rendre en mairie avec les pièces justificatives nécessaires qui dépendent de la situation : majeur ou mineur; première demande ou renouvellement.
 - Pour tous renseignements, appeler la mairie, au : 03 84 71 40 19 ou connectez-vous sur le site de la commune : onglet à votre service, démarches administratives.



- La validité de votre Carte Nationale d'Identité est fonction de sa date de délivrance. Pour la déterminer, n'hésitez pas à vous renseigner au secrétariat de mairie, au : 03 84 71 40 19 ou de vous connecter sur le site (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358).

Passeport

- **Pour toute demande** : s'adresser à **Mairie de Dole**, bureau des formalités : 03 84 79 79 83. Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
- **Attention** : la procédure des passeports biométriques nécessite votre présence au guichet entre 20 et 30 minutes.

Sortie du territoire

- **Autorisation** de sortie, laisser-passer préfectoraux : suppression depuis le 1^{er} janvier 2013. Un mineur français peut donc désormais franchir les frontières sans autorisation de sortie du territoire, soit muni de son seul passeport en cours de validité, soit muni de sa seule carte nationale d'identité en cours de validité. Le mineur français peut donc librement circuler dans l'ensemble des pays de l'Union européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Marin et au Saint-Siège.

Assistante sociale

- **Madame Fauconnet Véronique**. Maison départementale des solidarités de Dole : 32, rue du Maréchal Leclerc . 39100 Dole. Pour prendre un rendez-vous : MDS de Dole (Annexe Mesnils Pasteur). Contact secrétariat : 03 84 82 04 84 (permanence téléphonique).

Correspondants de presse

- **Les Dépêches - Le Progrès** : Bernadette Tallandier. Tél. : 06 19 29 39 55. Mail : bernadette.tallandier@sfr.fr
- **La Voix du Jura** : Justine Sève : 1, rue de la Merceret . 39500 Abergement-la-Ronce. Tél. : 06 72 38 98 59. Mail : justine.seve@orange.fr

Défibrillateurs

- **Pour votre information...** Abergement-la-Ronce dispose de 2 défibrillateurs automatisés externes (DAE). Le premier est situé sur le mur de la bibliothèque face à la mairie et le second a été installé sur le mur du cimetière en face du skate-parc (photo ci-dessous).
« Les chances de survie augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises dans les premières minutes qui suivent l'accident cardiaque. »





RÉTROSPECTIVE EN VUES Ça s'est passé chez nous... En 2015 !



► **Cérémonie du 14 juillet** et discours de Cédric Marion, conseiller municipal et correspondant Défense.



► **Fleurissement** de la commune par les agents communaux.



► **Départ en retraite** de Marianne Plusquellec après 35 années au service de la commune et des administrés.



► **Traversée du Grand Dole...** Notre village était bien dans la course !



► **Colis des Aînés**, lors de la remise à Madame et Monsieur Louis Guillemain, doyen de la commune.

► Élection

Miss Franche-Comté... Pour la deuxième année consécutive, le comité Miss France, sous la présidence de Muriel Trueba, était présent à Abergement-la-Ronce le samedi 17 octobre 2015. Plus de 300 personnes ont assisté avec enthousiasme à la consécration de Laura Girardet (Miss Doubs 2015) qui a représenté la Franche-Comté en février 2016, en Bretagne, pour l'élection de Miss France.

